



CLUB PETANQUE LA SAINT-PIERROISE

ILE DE LA REUNION

11 Impasse des Nénuphars - 97 432 Ravine des Cabris

Tél: 06 92 65 46 69 - Fax: 02 62 49 91 71

Mail: cpsp@ilereunion.com - web: ilereunion.com/cpsp



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 22 MARS 2005

Présents : Mme Marguerite GRONDIN, M. Maxime GRONDIN, M. J. Max RIVIERE, M. Marc BEGUE, M. Raoul André HAMILCARO, M. Gérard HERIES, M. Christian BERSANO, Melle Cécile CLOTAGATIDE et M. Didier RIADO.

Préambule : Monsieur le Président Gérard HERIES et son secrétaire monsieur Christian BERSANO reviennent sur les objectifs de leur déplacement en juillet 2004 à Maurice et à Madagascar qui n'avait pas été annoncé et expliqué. Ce voyage avait pour but de rencontrer les présidents de différents clubs de pétanque de ces deux îles afin de concrétiser des projets.

ÎLE MAURICE :

1^{er} objectif : Commander les équipements sportifs (T.Shirts, polos, et sweat-Shirts) à notre fournisseur mauricien et lui verser un acompte en espèces.

2^{ème} objectif : Inciter les présidents de clubs à organiser un tournoi autre que l'International Mauricien afin d'inviter nos joueurs locaux.

3^{ème} objectif : Préparer avec eux la venue de bons joueurs mauriciens capables de faire bonne figure lors de notre Tournoi International.

MADAGASCAR :

1^{er} objectif : Faire en sorte qu'en 2004, il nous envoie de bonnes équipes composées des champions du monde et de joueurs titrés.

2^{ème} objectif : Qu'ils organisent à leur tour un Tournoi où nos joueurs pourront être invités.

Ces objectifs ont en partie été atteints puisque lors du Tournoi International 2004, les vainqueurs furent Madagascar qui battirent les champions du monde en titre. De plus, les Malgaches sont à pied d'œuvre pour l'organisation de leur prochain Tournoi. Quant aux Mauriciens, c'est la première fois que des Mauriciens se qualifient et arrivent en phases finales. Deux clubs ont déjà programmé un concours durant l'année 2005, où des joueurs du club CPSP seront invités.

Après ces explications, l'ordre du jour fut abordé.

1) Compte rendu sportif début d'année

Doublette mixte en février 2005, nous avons eu 5 équipes qualifiées : Marguerite Grondin et Roberto Frégence qui sont arrivés en ¼ de finale ; Berthe Chamand et Nicolas Chamand en 1/8 de finale ; Brigitte Boucher et Jeannick Techer en 1/16 de finale ; les 2 autres équipes ont perdu dans les poules.

Triplette seniors hommes et dames en Mars 2005, nous avons eu 5 équipes qualifiées : Cécile Clotagatide, Berthe et Frédérique Chamand qui sont arrivées en ¼ de finale ; J. Claude Bronchet, Gérard et Johan Héries en ¼ de finale, les autres équipes en poule.

Les jeunes qui jouaient en doublettes ont perdu dans les poules.

Berthe Chamand et Cécile Clotagatide sont arrivées en finale du concours de l'Hermitage en Février. Patrick Chamand et Fabien Maillot gagnèrent le concours de Saint-Louis en Mars.

2) L'école de pétanque

Il apparaît après quelques mercredis que la fréquentation de l'école de pétanque augmente. C'est pour cela que nous avons investi dans du matériel pédagogique afin que les entraînements soient le plus complet possible et le plus bénéfique à ceux qui y participent. Nous avons actuellement 8 ateliers où les jeunes et les seniors peuvent s'exercer.

Il apparaît également que des personnes non licenciées au club veulent bénéficier de nos entraînements. Il a été spécifié par le président que seuls les licenciés du club y ont accès. Les non licenciés seront invités à prendre une licence au club pour accéder aux cours.

Le site des entraînements a soulevé un débat, car jusqu'à ce jour le site est à Saint-Louis. Le secrétaire suggère de profiter de la trêve d'Août dans le calendrier sportif pour déplacer le site à Saint-Pierre. L'accord a été obtenu.

3) Animation district doublette du samedi 21 mai 2005

Les membres chargés de son organisation a été définis comme suit :

Marc Bègue et Didier Riado : Délimitation du terrain : 4 cadres de 4m x 15m + ligne de perte à 1m.

Christian Bersano : Disponibilité des toilettes municipales

Remplir le dossier de demande d'organisation d'une manifestation

Demande d'une tente, 2 tables, 2 bancs et 40 barrières

Demande éclairage jusqu'à 3heures du matin

Demander à Gaston la sono

Mme Marguerite Grondin aidera à la table de marque.

L'animation du Championnat Tête à Tête du samedi 14 mai 2005 a été ajoutée à l'ordre du jour.

Les mêmes personnes s'occuperont de son organisation. La mise en place se fera le samedi à 13 heures.

M. Maxime Grondin aidera à la table pour les inscriptions.

4) Compte rendu financier

Le compte est positif. Nous sommes à 6724, 58 euros en banque à ce jour, relevé de banque à l'appui. La consultation des relevés a été demandée par la trésorière, seule Mme Grondin a consulté les comptes, cependant personne n'a contesté la gestion.

En ce qui concerne les subventions, nous avons reçu la moitié de celle donnée par la commune pour le fonctionnement du club, c'est-à-dire 5000 euros.

Non reçu : solde commune 2004 : 3000 euros

CTR 2004 : 1572 euros

Les licences.

Cette année tous les joueurs qui ont demandé une licence au club CPSP et qui l'ont reçue, l'ont payée.

Ceux qui l'ont commandé et qui ne l'ont pas payée et de ce fait ne l'ont pas reçue sont :

M. SAMINADIN Gabriel

M. DIJOUX François

M. GRONDIN Fabrice

M. DAMOUR Stéphane

M. CHEVALLIER Brice

M. BOVAL Bernard

Mme ALENVERT Guylène

D'après le décompte provisoire, nous avons 25 hommes à 30 euros = 750 euros

9 femmes à 25 euros = 225 euros

5 hommes à 40 euros (ceux qui ont payé la feuille de

mutation à 10 euros) = 200 euros

Soit un total de 1175 euros.

Maxime a remis à la trésorière ce jour, 5 chèques pour un montant de 145 euros, 134 euros en espèces et 3 reçus pour un montant de 76 euros.

La recette nette licence s'élève à ce jour à : 1029 euros (670 euros de chq ; et 359 euros en espèces).

La dépense licence s'élève à ce jour à : 676 euros (voir reçus CRPR).

Montant total perçu à ce jour : 1705 euros.

Après comptabilisation des noms, il s'avère que nous serons 56 licenciés quand tous auront pris leurs licences.

5) Déplacements en Martinique et Ibiza

MARTINIQUE

Le voyage en Martinique avait été mis en récompense lors de l'International 2004. Les vainqueurs de ce voyage étaient : Savigny Giovanni, Robert et Idriss Coupaye.

Les compagnes de ces joueurs, Béatrice Coupaye et Coralie Hoarau ont payé leurs billets. L'accompagnateur officiel est Gérard Hériès, Président du club CPSP dont le billet est payé par le club CPSP.

Pendant ce séjour le Président Gérard Hériès concrétisera avec le Président du CBSP de La Martinique un jumelage entre les deux clubs (CBSP : Club Bouliste de Saint-Pierre (Martinique) et CPSP : Club Pétanque de la Saint-Pierroise (Réunion)).

IBIZA

Ce voyage résulte d'une invitation de Ibiza pour participer à leur concours qui se compose de quelques équipes triées sur le volet. Cette année nous avons pu répondre favorablement à cette invitation et les participants du club sont :

Nicolas et Berthe Chamand, Bernard et Guylène Alenvert, Christian Bersano et Cécile Clotagatide et leurs deux enfants. Il est à noter que toutes ces personnes ont payés leurs billets, sauf Cécile Clotagatide qui est l'accompagnatrice et dont le billet est payé par le club.

Sur place, il s'agira de prendre contact avec les personnes compétentes en vue d'un partenariat dans les années à venir.

Le Président et le secrétaire tiennent à rappeler que chaque année les accompagnateurs ne seront pas les mêmes. Cependant, ce sont les premiers à se déplacer à Ibiza et à la Martinique pour sceller les futures relations.

6) Subvention FNDS

Le secrétaire conseillé par le Président du Comité remplira le dossier afin que nous puissions bénéficier de subventions conséquentes pour le bon déroulement de nos prochaines manifestations. Il sera étudié par le secrétaire, la manière de dédier certaines actions encouragées par le FNDS à l'International de décembre, notamment l'organisation d'un concours jeune.

7) Animation de club

La mêlée du Vendredi soir.

Objectifs : Entraînement des joueurs avant les compétitions. Mise en relation des différents joueurs du club. Mettre un peu de «vie» sur le terrain Rock Boilly. Il semblerait que ces objectifs ne soient pas atteints. Très peu de joueurs sont présents et les joueurs ne se mélangent que très peu.

Le débat est lancé : faut-il ouvrir la mêlée à d'autres joueurs, ou la réserver uniquement aux joueurs du club ? Faut-il garder le vendredi comme jour de la mêlée ?

Après discussion, il a été adopté ce qui suit : Les mêlées auront lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à 18 heures 30 et l'inscription sera de 3 euros par personnes. La mise sera totalement redistribuée.

Jean Max Rivière et Marc Bègue seront chargés de son organisation et Maxime Grondin aidera à l'inscription.

La sortie de famille inter-saison.

Pour ressouder les liens entre les membres du club, une sortie de famille inter-saison a été décidée. Cette année elle aura lieu le 14 juillet, date libre dans le calendrier sportif à Petite-île lieu-dit le relais.

Raoul André Hamilcaro s'occupera du repas et pour son transport, le club louera un mini-bus chez notre partenaire Citroën.

Une mêlée débutera à 9 heures. Pourrait être envisager des ateliers de 9 h à 10 h (voir Brahim).

Il a été convenu également que M. Hamilcaro se chargera des repas lors des grandes occasions (hors International) et M. Héries se chargera des repas des finales de championnats.

8) Dîner dansant du vendredi 2 septembre 2005

Le dîner dansant aura lieu comme l'année dernière au Lagon Bleu, Grand Bois.

Cécile Clotagatide se charge de fabriquer les billets, ils devront être prêts avant le 14 juillet. Les mêmes conditions que l'année précédente seront reconduites cette année, c'est-à-dire : 1 billet gratuit par famille vendeuse et 2 billets gratuits si plus de 50 vendus.

Marguerite se propose de contacter Solange pour s'occuper des lots. Chacun est invité à chercher et à trouver des lots pour cette occasion.

La prochaine réunion se fera le mardi 28 juin. Les billets seront distribués à ce moment là.

Cette année il n'y aura pas de vente de billets à l'entrée du Salon. Nous avons constaté qu'il était difficile de contrôler cette vente tardive. Seuls les billets de Tombola seront vendus à l'entrée. A la prochaine réunion, ceux qui veulent s'en occuper se désigneront.

On distribuera des flyers sur les terrains et on collera des affiches pour annoncer ces 3 manifestations.

Questions diverses.

- ❖ Demander à la Ville de Saint-Pierre un logement pour les joueurs de l'Océan Indien qui viendront participer à l'International 2005.
- ❖ Journée des Vétérans qui se déroulera à Saint-Denis. La journée coûte 15 euros, inscription et repas compris. Le club se propose de payer les inscriptions qui s'élèvent à 5 euros, il restera à la charge du licencié 10 euros. Aucun vétérans du club n'est intéressé.
- ❖ Il est rappelé que chaque licencié n'a droit qu'à 1 seul polo, sauf si les phases finales se déroulent sur 2 journées et qu'il est qualifié pour la 2^{ème} journée. Quant aux Sweat-shirts, ils ne sont donnés qu'aux qualifiés. Cécile Clotagatide se charge de distribuer des polos à ceux qui n'en ont pas.

Fait à : Ravine des Cabris

Le : 23 mars 2005

Christian Bersano
Secrétaire CPSP